

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Communication Visuelle		
Orientation	Cinéma		
Intitulé du module	Réalisation fiction		
Code	2CVci13		DCV303433F20
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	14		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Les étudiant·e·s doivent acquérir les compétences liées à la pratique de la mise en scène, comprenant notamment la direction d'acteurs-actrices, la constitution d'une équipe de tournage et la production d'un découpage technique. La gestion de la production en équipe est endossée principalement par l'étudiant·e, puis le montage et la finalisation du film sont régulièrement supervisés jusqu'à la possible diffusion du film.</p> <p>En outre, les étudiant·e·s développent l'acquisition d'outils techniques plus complexes et plus exigeants que ceux utilisés en première année (Dvcam, HDV, son perché, DAT, éclairage, mixage en studio et postproduction digitale), améliorant ainsi par la pratique leur maîtrise des moyens de création de mise en scène.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Il s'agit pour les étudiant·e·s de réaliser une fiction (durée de moins de 10 minutes) issue du scénario élaboré dans l'atelier écriture de fiction (module 2CVci12).</p> <p>Pour la réalisation, les étudiant·e·s travaillent de la manière la plus économique possible en termes de moyens techniques : peu de lumière artificielle, de machinerie, voire de mouvements d'appareil (à discuter en fonction des scénarii). Les films doivent intégrer un plan-séquence et les tournages se déroulent sur 3-4 jours.</p> <p>Durée: 7 semaines.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées par un jury sur la base du film réalisé.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Travail sur le montage corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	Léonor Serraille, scénariste et réalisatrice invitée. Clémence Carré, monteuse invitée

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par	Lionel Baier